



LES CARISTES ET LES PRÉPARATEURS DE COMMANDES

BROCHURE SALARIÉS

RISQUES ET PRÉVENTION



**BROCHURE
PREVENTION**

juillet 2019



**SANTÉ
AU TRAVAIL
PROVENCE**

LA CONDUITE DE CHARIOT AUTOMOTEUR

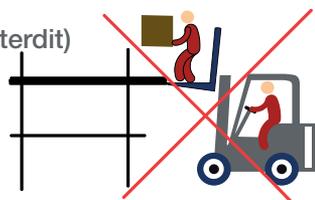
CHOCES - COLLISIONS

- Risques de heurt d'un piéton
- Ecrasement d'une partie du corps
- Renversement du chariot



CHUTES

- Chute de charges d'un rayonnage métallique (par heurt du rayonnage) ou mauvais positionnement de la charge
- Chute de hauteur d'un opérateur avec la fourche (interdit)
- Chute depuis un quai
- Chute en montant / descendant du chariot



COMMENT SE PROTÉGER DE CES RISQUES

Respecter les allées de circulation des chariots et des piétons, le plan de circulation

- Respecter les règles de sécurité : ceinture, vitesse surtout dans les virages, ne pas utiliser le téléphone portable, ne pas circuler fourche haute, limiter le volume des charges transportées, identifier la masse des charges...
- Constituer, lorsque c'est possible, des charges palettisées homogènes et solidaires
- Vérifier le bon état des pneumatiques
- Respecter la règle des 3 appuis (2 pieds – 1 main, 2 mains – 1 pied, etc.)
- Ne pas descendre du chariot avant l'arrêt total de l'appareil
- Ne pas utiliser de chariot sans autorisation de conduite ou sans CACES (Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité)
- Mettre ses EPI : chaussures de sécurité, gilet réfléchissant...

AMBIANCE SONORE entraînant une fatigue auditive

DES FACTEURS FAVORISANTS

- Commandes vocales
- Avertisseurs sonores de recul des chariots, klaxon
- Passage du chariot sur des rampes métalliques



COMMENT SE PROTÉGER DE CES RISQUES

- Protections auditives adaptées à la situation de travail

TROUBLES MUSCULO-SQUELETTIQUES

DES FACTEURS FAVORISANTS

- Vibrations au poste de conduite de chariot
- Contraintes posturales
- Gestes répétés
- Manutention de charges lourdes

COMMENT SE PROTÉGER DE CES RISQUES

- Bien régler son siège en fonction de son poids
- S'échauffer avant la prise de poste
- Suivre les bonnes pratiques de manutention
- Suivre une formation « Gestes et Postures »



AMBIANCE THERMIQUE

- Le froid : l'hiver, chambre frigorifique (froid positif ou négatif)
- Le chaud : l'été

COMMENT SE PROTÉGER DE CES RISQUES

- Porter des vêtements adaptés (bonnet, gants, veste polaire...)
- Boire régulièrement des boissons chaudes / froides

INCENDIE - EXPLOSION

- Chariot thermique
- Chariot électrique



COMMENT SE PROTÉGER DE CES RISQUES

- Ne jamais laisser le chariot stationner au soleil
- Ne pas fumer à proximité d'une batterie en charge
- Vérifier la présence d'extincteurs



Suivre les bons conseils : HYGIÈNE DE VIE

- Pratiquer une activité physique régulière
- Alimentation équilibrée et 3 repas / jour
- Préserver un sommeil min 7h / 24h



LES SUBSTANCES PSYCHO-ACTIVES (SPA)

1 UNITÉ = 1 VERRE STANDARD = 10G D'ALCOOL



Le risque d'accident est multiplié par 2 avec 0,5g d'alcool/l dans le sang



Principe actif du cannabis : THC (tétrahydrocannabinol)
Existe sous 3 formes : l'herbe, la résine, l'huile (très concentrée)



Sur-risque accidentel : le risque d'accident est multiplié par 2 avec une consommation de cannabis, multiplié par 16 si association cannabis-alcool



⌘ Par altération :

- de la vigilance : diminution des réflexes...
- des capacités visuelles : rétrécissement du champ visuel, mauvaise appréciation des distances, modification de la perception...
- des capacités intellectuelles : surestimation de la performance, sous-estimation du danger, temps de réaction allongé, perte de la concentration, trouble de la mémoire...

⌘ Risques sur la santé : cancer broncho-pulmonaire + ORL, troubles psychiques

⌘ Les effets néfastes sur l'organisme durent en moyenne 7 à 10 heures et la détection peut se faire jusqu'à plusieurs mois après consommation

⌘ Pour votre travail, cela vous expose à des sanctions disciplinaires, voire un licenciement (consulter votre règlement intérieur)



- antidépresseurs, anxiolytiques, somnifères
- décontractants, antiallergiques, antalgiques



SOYEZ PRUDENT
Ne pas conduire sans avoir lu la notice



SOYEZ TRÈS PRUDENT
Ne pas conduire sans l'avis d'un professionnel de la santé



ATTENTION, DANGER !
NE PAS CONDUIRE
Pour la reprise de la conduite, demandez l'avis d'un médecin

QUELQUES NUMÉROS UTILES

📞 Écoute Cannabis : 0 980 980 940 - 7j/7 de 8h à 2h (appel non surtaxé)
📞 Écoute Alcool : 0 980 980 930 - 7j/7 de 8h à 2h (appel non surtaxé)

« La présente brochure a pour vocation de délivrer des informations et conseils non exhaustifs. Elle n'a pas de valeur réglementaire »...

N'hésitez pas à contacter votre médecin du travail.
Il est votre conseiller pour les risques professionnels

0800 360 400 - www.stprovence.fr

